

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A nos vénérables frères Étienne-Pierre X, patriarche de Cilicie, vicaire
archevêques et aux évêques comme à nos chers fils le clergé,
les moines et le peuple arménien, en grâce et
communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables frères, chers fils, salut et bénédiction apostolique,

L'affection paternelle avec laquelle Nous embrassons toutes les parties du troupeau du Seigneur est tellement forte de sa nature que, par une communication intime et constante, Nous ressentons les joies et les tristesses qui arrivent quelque part dans le monde chrétien. C'est pourquoi, comme Nous avons précédemment senti une douleur profonde et prolongée de ce que dans la nation arménienne il en était, surtout à Constantinople, qui s'étaient séparés de votre union fraternelle ; ainsi maintenant, après l'avoir vivement désirée, Nous tirons une grande joie de ce que, par le bienfait de Dieu, ces dissensions se sont apaisées.

Mais en vous félicitant de cette concorde et de cette paix qui vous sont rendues, Nous ne pouvons Nous défendre de vous exhorter vivement à garder avec soin et à tâcher d'accroître un présent si considérable de la boné divine. Or, pour obtenir ce résultat, à savoir : penser les mêmes choses et avoir les mêmes idées pour tout ce qui touche à la religion, il faut que tous, comme vous le faites, vous demeuriez constamment dans l'obéissance à ce Siège apostolique, et pour vous spécialement, chers fils, que vous soyez fidèlement soumis et obéissants à votre patriarche et aux autres évêques qui, par droit légitime, sont à votre tête.

Or, les discussions dans les affaires publiques ou les disputes dans les affaires privées étant souvent l'occasion des atteintes portées à cette religieuse concorde, il faut, pour écarter les premières, être fidèle à ce respect et à cette soumission d'esprit, si remarquables chez vous, envers le souverain de l'empire ottoman, dont Nous connaissons l'équité, le zèle à maintenir la paix et les excellentes dispositions à Notre endroit attestées par d'éclatants témoignages. Quand aux disputes et aux rivalités, elles seront facilement éloignées de vous si vous avez gravé dans vos esprits et si vous pratiquez dans vos mœurs ce qu'enseigne saint Paul, l'Apôtre des nations, au sujet de la charité parfaite, *qui est patiente et bienveillante, n'est point envieuse, n'agit point à contretemps, ne s'enfle pas, ne cherche pas son intérêt, ne se met point en colère, ne songe point au mal* (1). Et cet excellent et parfait accord des esprits vous procurera cet autre bien, que par lui vous pourrez accroître, comme Nous l'avons dit, et plus largement attendre les fruits du rétablissement de la concorde et de la paix ; en effet, il tournera vers vous les regards et les esprits de ceux qui, mal-

(1) Corinth., XIII, 4-5.